

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
tenue le mardi 18 septembre 2018, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue
Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents :

M^{MES} Julie Guay représentante suppléante de Chute-aux-Outardes
Linda Savoie directrice générale et secrétaire-trésorière

ET

MM. Serge Deschênes représentant de Pointe-aux-Outardes
Marcel Furlong préfet MRC de Manicouagan, observateur
Steeve Grenier représentant de Franquelin
Joseph Imbeault représentant de Ragueneau
Serge Lestage représentant de Baie-Trinité
Yves Montigny représentant de Baie-Comeau
Réjean Sini représentant suppléant de Godbout

Sont absents :

Jean-Yves Bouffard représentant de Godbout
Yoland Émond représentant de Chute-aux-Outardes
Normand Morin président et représentant de Pointe-Label

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 22 août 2018

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2018-08 de la Régie ainsi que n° 2018-08 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie d'août 2018
- 2.3 Adoption du budget 2019
- 2.4 Adoption de la grille tarifaire 2019
- 2.5 Autorisation appel d'offres sur invitation n° 2018-08 – Services entretien ménager
- 2.6 Autorisation appel d'offres sur invitation n° 2018-07 – Services comptables pour l'année financière 2018
- 2.7 Changement d'échelon à l'échelle salariale de l'employée n° 500
- 2.8 Entente écocentre Baie-Trinité
- 2.9 Entente écocentre Godbout
- 2.10 Autorisation de disposer gratuitement de matières résiduelles provenant du nettoyage fait par le Comité Zip

LET

- 2.11 Adjudication appel d'offres public n° 2018-02 – Recouvrement final et temporaire de la sous-cellule d'enfouissement 3A
- 2.12 Autorisation appel d'offres public n° 2018-04 – Service d'analyses de laboratoire – Suivi environnemental

3.0 Informations

- 3.1 Ristourne MMQ
- 3.2 Lettre – Projet SADC économie circulaire
- 3.3 Proposition de services – Matières résiduelles sur le TNO de la Rivière-aux-Outardes
- 3.4 Réglementation encadrant la consommation de cannabis
- 3.5 Départ à la retraite

4.0 Correspondance

- 4.1 Lettre du dépannage de l'Anse
- 4.2 Lettre pour plainte – Demande de remboursement

5.0 Affaires nouvelles

- 5.1 Prochaine rencontre de travail – le mardi 23 octobre 2018
- 5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mardi 23 octobre 2018

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 **Ouverture de la séance**

Le vice-président et représentant de la Ville de Baie-Comeau, Yves Montigny, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum; il est 11 h 00.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2018-74

1.2 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2018-75

1.3 **Lecture et adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 22 août 2018**

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance publique ordinaire du 22 août 2018.

Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2018-76

2.1 **Adoption de la liste de comptes à payer n° 2018-08 de la Régie ainsi que n° 2018-08 du magasin de réemploi Phase 2**

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2018-08 de la Régie d'une somme de **152 075,80 \$** ainsi que n° 2018-08 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de **310,04 \$ pour un total de 152 385,84 \$** conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2018-77

2.2 **Adoption du compte à payer de la carte MasterCard de la Régie d'août 2018**

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter le compte à payer de la carte MasterCard d'une somme totale de **380,64 \$** pour août 2018, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2018-78

2.3 **Adoption du budget 2019**

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu d'adopter les prévisions budgétaires de l'année 2019 qui présentent des revenus totalisant **5 929 500 \$** et des dépenses de **5 929 500 \$**.

Approuvé séance tenante.

- Rés. 2018-79**
- 2.4 Adoption de la grille tarifaire 2019**
Attendu que les quotes-parts des municipalités membres ont été indexées;
- Attendu qu'il y a lieu** de moduler les prix à la tonne dans les catégories suivantes : *autres municipalités, commerces et institutions* ainsi que *construction et démolition*;
- Attendu que** ces modulations permettront de refléter le coût réel des opérations d'enfouissement.
- Sur la motion du représentant de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter le règlement de tarification n° 18-01 de l'année 2019, une modulation des prix dans les catégories suivantes : *autres municipalités, commerces et institutions* ainsi que *construction et démolition*.
- Approuvé séance tenante.**
- Rés. 2018-80**
- 2.5 Autorisation appel d'offres sur invitation n° 2018-08 – Service entretien ménager**
Attendu que le bâtiment nécessite un entretien journalier;
- Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Linda Savoie, à procéder par appel d'offres sur invitation pour le service de l'entretien ménager du bâtiment de la RGMRM, pour une durée d'un an.
- Approuvé séance tenante.**
- Rés. 2018-81**
- 2.6 Autorisation appel d'offres sur invitation n° 2018-07 – Services comptables pour l'année financière 2018**
Attendu que l'année financière se termine le 31 décembre 2018;
- Attendu qu'une** firme comptable doit procéder à la vérification des états financiers et à la mission d'examen relative aux redevances et à la compensation de la collecte sélective;
- Attendu que** cette firme doit posséder l'expertise nécessaire pour préparer les états financiers et l'examen de l'évaluation des quantités de matières résiduelles reçues au LET de Ragueneau ainsi qu'au centre de transfert de la RGMRM.
- Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Linda Savoie, à procéder par appel d'offres sur invitation pour les services comptables pour l'année financière 2018.
- Approuvé séance tenante.**
- Rés. 2018-82**
- 2.7 Changement d'échelon à l'échelle salariale de l'employée n° 500**
Attendu que le changement d'échelon s'effectue après 2 000 heures de travail régulier selon les conditions normatives présentement en vigueur et sous recommandation de la direction générale et approbation du conseil d'administration;
- Attendu que** l'employée n° 500 a satisfait à cette exigence, passant ainsi à un autre échelon.
- Sur la recommandation de la représentante suppléante de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Julie Guay, il est unanimement résolu de procéder au changement d'échelon à l'échelle salariale pour l'employée n° 500, passant du premier échelon au deuxième échelon, selon les conditions normatives des salariés.
- Approuvé séance tenante.**

Rés. 2018-83

2.8 Entente écocentre Baie-Trinité

Attendu que suite au budget 2019, la RGMRM déboursera un montant de 966 \$ par mois pour les services relatifs à la gestion de l'écocentre de Baie-Trinité;

Attendu qu'un montant sera alloué à titre de subvention salariale afin de couvrir les heures de travail effectuées pour l'opération de l'écocentre.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, il est unanimement résolu de procéder à une entente relative à la gestion de l'écocentre du village de Baie-Trinité, à être signée par la RGMRM et le Village de Baie-Trinité et prenant effet au 1^{er} janvier 2019.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2018-84

2.9 Entente écocentre Godbout

Attendu que suite au budget 2019, la RGMRM déboursera un montant de 900 \$ par mois pour les services relatifs à la gestion de l'écocentre de Godbout;

Attendu qu'un montant sera alloué à titre de subvention salariale afin de couvrir les heures de travail effectuées pour l'opération de l'écocentre.

Sur la motion de la représentante suppléante de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Julie Guay, il est unanimement résolu de procéder à une entente relative à la gestion de l'écocentre du village de Godbout, à être signée par la RGMRM et le Village de Godbout et prenant effet au 1^{er} janvier 2019.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2018-85

2.10 Autorisation de disposer gratuitement de matières résiduelles provenant du nettoyage fait par le Comité Zip

Attendu que des matières résiduelles se retrouvent un peu partout dans la nature et plus spécifiquement aux abords des lacs, rivières et du fleuve, créant ainsi des dépotoirs clandestins;

Attendu que le Comité Zip procède régulièrement au ramassage de ces matières résiduelles dans le cadre de corvées et d'activités de sensibilisation; un peu partout et sur le territoire de la Manicouagan desservi par les huit municipalités membres.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Baie-Trinité, Serge Lestage, il est unanimement résolu d'autoriser le Comité Zip à inclure le tonnage de ces matières ramassées et ce, dans les municipalités visées par ces corvées et activités.

Approuvé séance tenante.

LET

Rés. 2018-86

2.11 Adjudication appel d'offres public n° 2018-02 – Recouvrement final et temporaire de la sous-cellule d'enfouissement 3A

Attendu qu'un appel d'offres a été publié sur le SEAO le 27 août dernier;

Attendu que l'ouverture des soumissions s'est tenue le mercredi 12 septembre 2018 à 10h;

Attendu que six (6) entreprises ont déposé une offre;

Attendu que les offres reçues ont été analysées.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Baie-Trinité, Serge Lestage, il est unanimement résolu d'adjudiquer le contrat pour le recouvrement final et temporaire de la sous-cellule d'enfouissement 3A à l'entreprise Location Excavation RSMF Inc. située au 628, Route 138, Ragueneau (Québec), G0H 1S0, pour un montant de 319 732,59 \$, incluant les taxes, sous réserve de la vérification de la RGMRM, à ce que le plus bas soumissionnaire ne soit pas considéré inapte à soumissionner en vertu des lois fiscales et anti-collusion. Les travaux doivent débiter le 24 septembre 2018.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2018-87

2.12 Autorisation appel d'offres public n° 2018-04 – Service d'analyses de laboratoire – Suivi environnemental

Attendu que des analyses obligatoires sont demandées par le MDDELCC;

Attendu que le contrat pour le service d'analyses de laboratoire avec la compagnie Maxxam d'une durée de trois ans se termine le 31 décembre 2018.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Linda Savoie, à procéder par appel d'offres public pour le service d'analyses de laboratoire – Suivi environnemental pour une durée de trois ans, soit du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Approuvé séance tenante

3.0 INFORMATIONS

3.1 Ristourne MMQ

Linda Savoie informe les élus de la ristourne de la MMQ qui s'élève à 8 092 \$ pour cette année.

3.2 Lettre – Projet SADC économie circulaire

Une lettre d'appui au projet d'économie circulaire en Manicouagan a été envoyée à la SADC, mentionnant notre soutien pour un montant s'élevant à 2 500 \$, en services.

3.3 Proposition de services – Matières résiduelles sur le TNO de la Rivière-aux-Outardes

Linda Savoie fait part aux élus de la correspondance provenant de la MRC de Manicouagan, sollicitant notre soutien et demandant une proposition de services pour les matières résiduelles sur le TNO de la Rivière-aux-Outardes.

3.4 Réglementation encadrant la consommation de cannabis

Linda Savoie demande des informations aux élus sur la réglementation encadrant la consommation de cannabis dans leurs municipalités respectives. Ces derniers lui font part des démarches entreprises dans leurs municipalités.

3.5 Départ à la retraite

Linda Savoie fait lecture aux élus d'une lettre les informant de son départ à la retraite, quittant ainsi ses fonctions de directrice générale et secrétaire-trésorière de la RGMRM. Son départ sera effectif à compter du 11 janvier 2019. Après discussion, les élus désirent aller de l'avant avec l'affichage du poste de directeur général et secrétaire-trésorier. Messieurs Yves Montigny, Normand Morin et Serge Lestage forment le comité qui verra à procéder aux entrevues des candidats le 9 octobre 2018.

Rés. 2018-88

Autorisation de pourvoir au poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la RGMRM

Attendu que le poste de directeur général et secrétaire-trésorier est rendu vacant suite à l'annonce du départ à la retraite de Mme Linda Savoie, effectif à compter du 11 janvier 2019;

Attendu que ce poste doit être comblé rapidement afin qu'un délai d'accompagnement soit réalisable;

Attendu que le comité formé de Messieurs Yves Montigny, Normand Morin et Serge Lestage procédera aux entrevues.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu de procéder à l'ouverture d'un poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la RGMRM.

Approuvé séance tenante

4.0 CORRESPONDANCE

4.1 Lettre du Dépannage de l'Anse

Linda Savoie fait part aux élus de la correspondance reçue début septembre, adressée au président, relativement à notre soutien financier par la reconduction du protocole de 2018.

4.2 Lettre de plainte – Demande de remboursement

Yves Montigny, vice-président, fait lecture aux élus d'une lettre en date du 1^{er} septembre 2018, d'une citoyenne de Chute-aux-Outardes, en lien avec une demande de remboursement de sa facture afin de se départir de ses matériaux de rénovation résidentielle.

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.1 Prochaine rencontre de travail : le mardi 23 octobre 2018, à 8h.

5.2 Prochaine séance ordinaire publique : le mardi 23 octobre 2018, à 11h.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Rés. 2018-89

7.0 FERMETURE DE LA SÉANCE

Le représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 16.

Yves Montigny
Vice-président

Linda Savoie, directrice générale
et secrétaire-trésorière